



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2017-107

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2017

# Sommaire

## **74\_Préf\_Präfecture de Haute-Savoie**

74-2017-10-19-002 - Arrêté n°PREF/DCI/BCE/2017/COMEX (1 page)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2017-10-19-002

**Arrêté n°PREF/DCI/BCE/2017/COMEX**

*Arrêté portant désignation des membres de la commission d'expulsion*



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE L'IMMIGRATION

Bureau du contentieux des étrangers

Anncyy, le

19 OCT. 2017

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Arrêté portant désignation des membres de la commission d'expulsion.**

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment les articles L522-1 et L522-2 ;

VU le décret n°2007-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 03 novembre 2016 portant nomination de Monsieur Pierre LAMBERT, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 21 septembre 2015 portant désignation des membres de la commission d'expulsion de la Haute-Savoie ;

VU la proposition du président du tribunal de grande instance d'Annecy en date du 15 juillet 2015

VU la proposition du président du tribunal administratif de Grenoble en date du 25 septembre 2017

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de désigner les personnes habilitées à siéger à la commission d'expulsion ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1er :** Les dispositions de l'arrêté du 21 septembre 2015 sont abrogées.

**ARTICLE 2 :** Les membres siégeant à la commission d'expulsion de la Haute-Savoie sont désignés ci-après :

- Madame Christine WAUQUIER, vice-présidente du tribunal de grande instance d'Annecy, présidente ;
- Madame Françoise ARNAUD, vice-présidente du tribunal de grande instance d'Annecy, présidente suppléante ;
- Madame Sophie JOUAN, juge au tribunal de grande instance d'Annecy, titulaire ;
- Madame Marlène LANDAIS, juge au tribunal de grande instance d'Annecy, suppléante ;
- Madame Julie HOLZEM, conseiller au tribunal administratif de Grenoble, titulaire
- Monsieur Pierre THIERRY, premier conseiller au tribunal administratif de Grenoble, suppléant.

**ARTICLE 3 :** Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le Préfet,

  
Pierre LAMBERT

Adresse postale : Rue du 30ème Régiment d'infanterie - BP 2332 - 74034 ANNECY CEDEX  
Tel : 04.50.33.60.00 - Fax : 04.50.52.90.05 - <http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr>